

# “Centre Salvandy, LE PROJET”

## Transformer une friche historique en un lieu vivant et ouvert



### Les dimensions environnementales du projet :

- Zéro artificialisation nette (ZAN) : le projet va permettre de réhabiliter et de reconquérir une friche urbaine pour loger une offre de services centralisée et conséquente, en lieu et place d'une zone artificialisée à l'abandon.
- Une approche énergétique réfléchie : la Communauté de communes de la Ténarèze a commandé une étude sur la performance énergétique du projet. Ses conclusions attestent de la pertinence des aménagements et travaux prévus, « un gain énergétique global de l'ordre de 48 % » est anticipé.
- Perméabilisation et végétalisation des espaces extérieurs : le projet est de transformer les espaces extérieurs en un îlot de verdure au cœur de la ville. Sur la friche extérieure d'environ 2000 m<sup>2</sup>, le projet permettra de créer une zone destinée au stationnement de véhicules et de vélos grandement végétalisée. Les parkings seront construits en matière perméable permettant l'infiltration de l'eau dans les sols.

### Le Tribunal de proximité

Le projet permettra de conserver sur le territoire le Tribunal de proximité et de le développer. Cet équipement dépasse largement les limites de la Ténarèze. Il est le seul dans le Département en dehors de celui de la Préfecture d'Auch.

### Les services administratifs et parapublics

Le centre Salvandy regroupera les services administratifs et parapublics en un même lieu : l'ensemble des services supports de la Communauté de communes de la Ténarèze et du Centre Intercommunal d'Action Sociale y résideront, facilitant les synergies et leur accessibilité au public. Le site accueillera également les services de la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) et de la MSA (Mutualité Sociale Agricole).

### Une ouverture sur la ville

Grâce à ses espaces de convivialité, le centre Salvandy retrouvera son ouverture sur la ville. Des lieux d'échange sont intégrés au projet tels que des espaces de réunion, une salle de conférence et un Bistrot ouvert à tous, donnant sur les Allées Charles de Gaulle et à proximité du Cinéma.

### Le Pôle économique

Le projet comporte également un Pôle économique qui dotera le territoire d'un pôle dédié au développement économique. Il sera composé d'un espace coworking (au rez-de-chaussée), d'une pépinière d'entreprises (au 1er étage), d'espaces mutualisés (salles de réunion et de séminaire) et d'un guichet unique aux entreprises (services urbanisme et économique de la Communauté de communes de la Ténarèze). L'objectif est de promouvoir les synergies et d'encourager le développement économique du territoire.

### Organisme de formation

Dans la lignée historique de cet ancien Collège des Oratoriens, le centre Salvandy accueillera un organisme de formation indépendant (dès la Phase 1).

Communauté de communes de la Ténarèze  
Centre Intercommunal d'Action Sociale

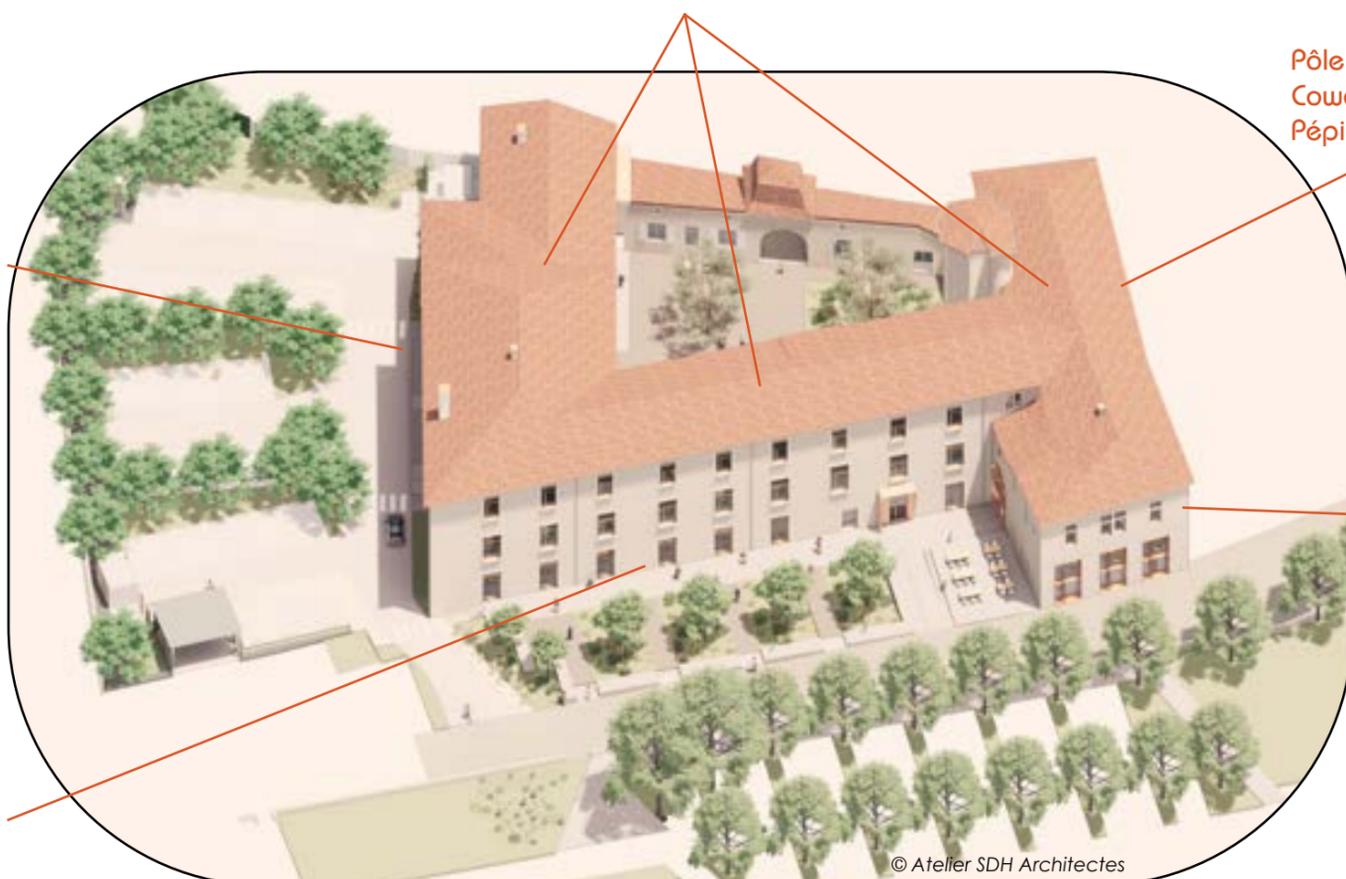
Tribunal de proximité  
CPAM\*  
MSA\*  
Salle de conférence

\*CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie  
\*MSA : Mutualité Sociale Agricole

Pôle économique  
Coworking  
Pépinière d'entreprises

Bistrot

Salles de réunion  
Formation



# L'HISTOIRE

## Un peu d'Histoire :

Le collège Salvandy est constitué d'un ensemble de bâtiments ordonnancé autour d'une cour trapézoïdale dont le plus ancien est un logis de corps d'hôtel datable de la fin du XV<sup>ème</sup> siècle. Cet édifice fut absorbé dans le collège fondé par les Oratoriens en 1628. Les constructions de cet ordre intégrèrent ce bâtiment préexistant et sans doute ceux de riverains voisins de la rue Saint-Exupéry dans l'ensemble du collège alors en construction. Les bâtiments proprement oratoriens sont constitués par l'aile sud de la cour. Cette dernière abritait les salles d'étude tandis que l'aile en retour d'équerre sur le jardin occidental, plus épaisse, abritait les salles de prestige du collège dont l'escalier d'honneur, et peut-être les chambres des professeurs. La chapelle, dont subsiste la façade sur la rue Saint-Exupéry, est adossée à ce bâtiment. L'aile basse longeant cette même voie est constituée de dépendances en appentis encadrant le pavillon de la porterie magnifié par un comble à la mansarde. Ces trois ailes des XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles ont été, de même que le logis de l'hôtel, absorbées dans le lycée du XIX<sup>ème</sup> siècle qui succéda au collège religieux.

Les modifications apportées pour adapter les bâtiments aux usages du lycée modifièrent l'aspect des façades, en particulier au niveau du rez-de-chaussée de l'aile sud, en abaissant les fenêtres et en retournant plus tard la façade d'entrée du collège sur le mail et la rue Jean Jaurès. Une extension à l'angle de cette rue et de la rue Cadéot fut édifiée à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, les usages évoluant, les salles furent à nouveau adaptées et la chapelle irrémédiablement transformée. Le centre Salvandy fut collège public jusqu'à l'inauguration du nouveau collège « CES Saint-Exupéry » et le bâtiment rue Jules Ferry devenu Lycée Bossuet en 1974. Au fur et à mesure que les locaux se vidaient de leurs occupants scolaires, des associations de toute nature ont occupé les lieux jusqu'en 2020. Nombre d'habitants du territoire ont fréquenté ces lieux qui font partie intégrante de la mémoire collective.

« Qui veut bien juger de l'avenir doit consulter les temps passés. »  
Jacques-Bénigne Bossuet



Jacques-Bénigne Bossuet

Homme d'Église, prédicateur et écrivain français (27 septembre 1627 - 12 avril 1704).

Portrait de Bossuet par Hyacinthe Rigaud, 1698, musées des Offices, Florence, Italie



## Organismes publics, parapublics et associations

- ADAPEI (Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales),
- IME (Institut Médico-Éducatif) Les Hirondelles,
- CMPP (Centre Médico-Psycho-Pédagogique),
- CIO (Centre d'Information et d'Orientation),
- ANPE (Agence Nationale Pour l'Emploi),
- INSTEP formation (Institut d'Éducation Permanente),
- Communauté de communes de la Ténarèze,
- Police municipale,
- Croix-Rouge,
- Restos du Cœur,
- La Tertulia Flamenca (danse),
- La Boîte à jouer (théâtre),
- Le jardin musical (éveil musical),
- Cours de FLE (Français Langue Etrangère), d'Italien,
- Tir à l'arc,
- Pingpong,
- Rollers,
- Escrime,

Et bien d'autres, ...

## La maison du Sénéchal

Construite par Mondon de Balzac, baron d'Entraygues et lieutenant du Sénéchal d'Agenais et de Gascogne, qui siégera à Condom de 1488 à 1492. Elle abritait ses hommes d'armes qui rendaient la justice et protégeaient la ville au XV<sup>ème</sup> siècle.



## L'origine des oratoriens

Une société fondée au XVII<sup>ème</sup> siècle : la congrégation de l'Oratoire de Jésus fut établie en France par le cardinal de Bérulle, sur le modèle de celle de Rome, instituée par Saint Philippe de Néri, Florentin.

Cet illustre prélat s'étant retiré, le jour de la Saint-Martin 1611, dans une maison du faubourg Saint-Jacques, appelée l'Hôtel de Valois, avec cinq ecclésiastiques, y jeta les fondements de sa nouvelle société. Il quitta cet hôtel en 1615 et alla s'établir avec ses compagnons à l'hôtel de Bouchage ; enfin on donna à la nouvelle congrégation la maison rue Saint-Honoré, qu'elle occupait encore au moment où éclata la révolution, et qui, vers le XIX<sup>ème</sup> siècle, est devenue un temple de prétendus réformés. Le premier collège que les oratoriens aient eu en France fut celui de Dieppe.

## Narcisse-Achille, comte de Salvandy

Narcisse-Achille, comte de Salvandy est un homme politique et écrivain français né à Condom le 11 juin 1795 et mort à Graveron le 15 décembre 1856.

Il fut officier, député, conseiller d'État, deux fois ministre de l'Instruction publique de 1837 à 1839 et de 1845 à 1848, ambassadeur en Espagne en 1841, en Piémont en 1843. Orateur et écrivain politique, historien, romancier, il fut membre de l'Académie française.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, Narcisse-Achille de Salvandy, attribuera les moyens nécessaires aux travaux de modernisation du collège où il fut élève : l'établissement prendra alors son nom.



Portrait du comte de Salvandy en Grand maître de l'Université par Paul Delaroche. Paris, Musée du Louvre.

## 1586 à 1973

### Collège

Construction d'une maison noble par Mondon de Balzac, lieutenant du Sénéchal d'Agenais et de Gascogne. Les armes de ce dernier sont représentées dans l'accolade de la fenêtre qui surmonte la porte d'entrée. Le corps de logis correspond à l'actuelle aile nord-est du site.

1586

Consécration de la chapelle.

1651

1793

Le collège est libéré de la tutelle oratorienne et transformé en maison de réclusion.

1807

Le collège est rétabli.

1811

Il devient collège communal sous la direction d'un principal oratorien.

Narcisse-Achille de Salvandy attribue les moyens nécessaires aux travaux de modernisation du collège où il fut élève, l'établissement prendra alors son nom.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle

1974

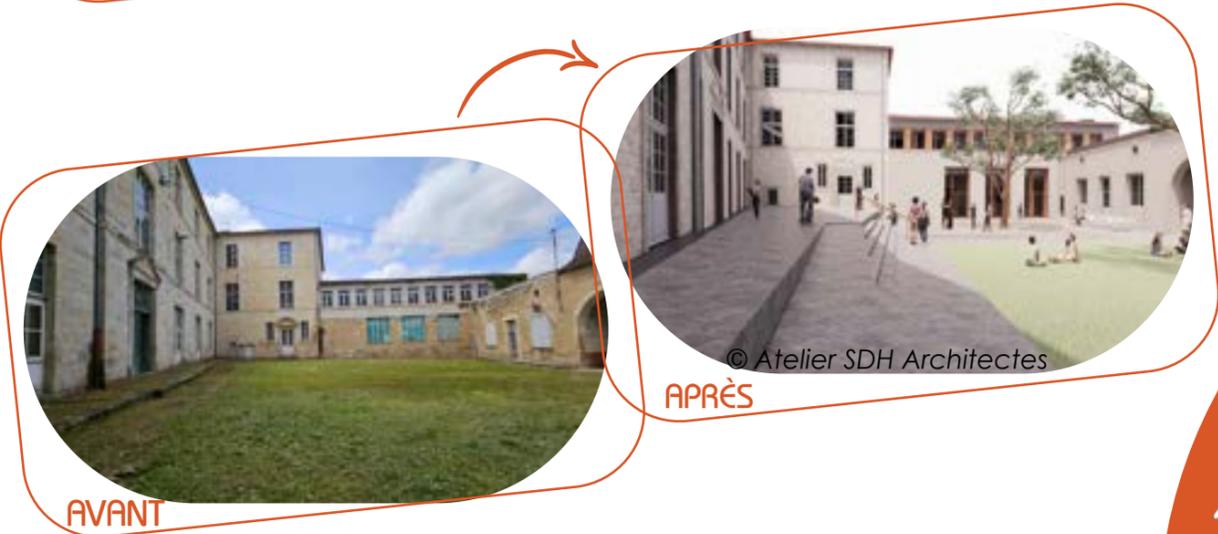
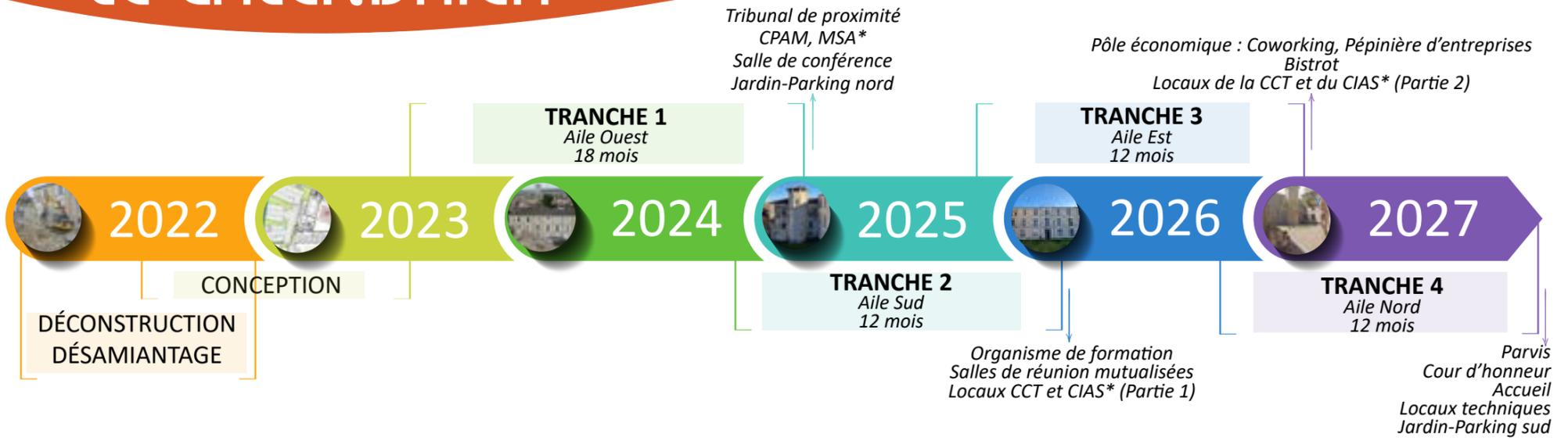
Inauguration du nouveau collège « CES Saint-Exupéry », le bâtiment rue Jules Ferry devient Lycée Bossuet. Les dortoirs sont abandonnés, certaines salles de cours sont encore utilisées quelques années puis délaissées.

Organismes publics, parapublics et associations.

Des années 1970 à 2020



# LE CALENDRIER



**Coût prévisionnel du projet :**  
**11.3 M€ HT**  
**dont 9.6 M€ HT de travaux**

« Le patrimoine est l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir. »  
UNESCO, Convention de 1972

Services centralisés

**Végétalisation**

Mixité des usages

**Mémoire collective**

Egalité des territoires

**Un lieu d'échange et de vie**

Revitalisation

Rééquilibrage territorial

Équipement structurant

**Friche patrimoniale**

Large bassin de vie

Sobriété foncière

**Coeur de ville**

Avec les soutiens financiers de la Préfecture du Gers, de la Direction Régionale des Affaires culturelles Occitanie, de l'ANCT, de l'ADEME, de la Région Occitanie et du Conseil Départemental du Gers

